Juin jusqu’au 15 septembre 2020, a

En vigueur du 1er juin au 15 septembre, le plan national canicule pour but d’informer la population sur les recommandations sanitaires et de protéger les personnes les plus vulnérables (âgées, handicapées, enfants...) pendant les vagues de chaleur. Ce plan définit 4 niveaux d’alerte pour lesquels des actions et des mesures spécifiques y sont associées.

Sur Carignan de Bordeaux, les agents municipaux, les élus accompagnés de bénévoles, que nous remercions chaleureusement, ont ainsi pu maintenir le lien avec les **35 Carignanais** inscrits au registre des personnes vulnérables (appels téléphoniques, visites à domicile). Si certaines journées ont été particulièrement chaudes, les niveaux maximums d’alerte pour lesquels la municipalité de Carignan était prête, n’ont finalement pas été déclenchés par la Préfecture.

  

 